



COMITE DEPARTEMENTAL CHARENTE-MARITIME DE BASKET-BALL

6 B rue de Belgique - Beaulieu 2 – 17138 PUILBOREAU

E-mail : gourdonsylvette@club-internet.fr - secretariatbasket17@orange.fr -
basket.etage@wanadoo.fr

www.basket17.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU n° 07 du lundi 11 février 2019

Présents : Sylvette GOURDON, Céline MECHIN, Geneviève PALVADEAU, François DUSSAUZE, Raphaël FERRAND, Aurélien GENTES et Philippe MEJEAN.

Excusés : Valérie PLAIRE et Dominique COUTURE.

Ouverture de la séance de la réunion de bureau par Sylvette.

Courriers et infos diverses : FFBB, Ligue, DDCS, Conseil Régional, Conseil Départemental, CDOS, APSL17 et Groupement Sport et Loisirs GE, Clubs...

FFBB : Voir les notes sur eFFBB :

- Tenues et accessoires des joueurs, notamment pour les équipements couvrant la tête.
- Préconisations provisoires pour l'E-marque v2.
- Formateurs labellisés.
- Procédures d'échanges de vestes défectueuses des officiels.
- Label club formateurs (prolongement des saisies au 10 février pour les clubs). Validation au 15 février des comités.
- Charte des officiels 2017/2018 : Mise à disposition des Points Passion Club dans FBI. Pour la Charente-Maritime, sur les 35 clubs, 14 clubs + 11 clubs des 4 CTC sont bénéficiaires d'un montant global de 1 336,89 €.
- S'inscrire pour l'adhésion groupée 2019 au CoSMoS prise en charge par la FFBB. (ligue, comité et clubs de moins de 7 salariés).
- Préinscription au CAMPUS FFBB 2019 des dirigeants et salariés administratifs des comités et des ligues. 8 modules du 29 août au 1^{er} septembre à St Paul-les-Dax.
- Taxe d'apprentissage – collecte 2019. Echéance au 28 février 2019.
- E-marque v1. Pb d'intégration des scores à compter du 2 février à 16h45.
- Dates de reprise des championnats et coupes de France séniors 2019/2020 (plus tôt que d'habitude : 7 septembre 2019).
- Projet de charte des officiels v2. Réponse pour le 28 février 2019.

- Atout du système fédéral (mail de JP Suitat du 31 janvier 2019).
- Protection des pratiquants au sein des établissements d'activités physiques ou sportives.
- Comment financer un emploi au service du projet associatif sportif ?
- Réunion d'information (Philippe Caballo de la FFBB) autour du projet de rapprochement entre les clubs de Cognac et de Saintes le mardi 26 février 2019 à 19h à Cognac.

❖ **Ligue Nouvelle-Aquitaine :**

- Cotisation régionale d'engagement aux clubs des équipes.
- CR des 11 et 24 janvier 2019.
- Modifications règlementaires des championnats.
- Appel à candidatures pour organiser les phases finales séniors M et F. Oléron et Saintes font actes.
- Frédérique Pollet (directrice technique régionale - responsable de la formation des cadres) – Frédéric Roy (CTS) viendront voir les CTS des départements.

- ❖ **DDCS** (Direction départementale de la cohésion sociale) :
 - RAS.
- ❖ **Conseil Départemental de la Charente-Maritime** :
 - RAS.
- ❖ **CDOS** :
 - Minibus à disposition des comités et clubs : Forfait de 10 € et 0,18 € du km.
- ❖ **Centre Sportif Départemental de Boyardville** :
 - RAS.
- ❖ **Comité 17** :
 - Le véhicule du comité ne sera pas utilisé pour les déplacements pour la ligue, car ses frais de déplacement ne seront pas remboursés.
 - Rencontre ce jour avec la présidente du club de Villeneuve.
 - Invitation à l'AG des médaillés le 9 mars 2019 au Château d'Oléron.
 - Invitation à l'AG du Crédit Mutuel le 12 mars 2019. *François*.
 - Invitation à l'AG du Handisport le 15 mars à Saintes.
 - Réunion plénière de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) le 7 février 2019 à La Rochelle : Rencontre avec l'URSSAF (Les relations entre les associations et les auto-entreprises et la notion de bénévolat). *Geneviève*.
 - Faire un planning des manifestations gérées par le comité.
 - Lister les besoins et faire commandes des récompenses de fin de saison (toutes commissions).
 - Proposition du Syndicat des coaches (SCB) aux coaches : formation du 24 au 26 février à Nantes. « Direction des coaches jeunes Elite (U15 à U18) ». Accord pour que Karim y participe.

Tour des Commissions

Secrétariat général (Geneviève PALVADEAU)

- Validation du CR du comité n°4 du 29 janvier 2019.
- 3851 licenciés à ce jour (- 84 soit - 2,1 %) : 2754 M (+ 9 soit 71,5 %) et 1097 F (- 93 soit 28,5 %).
- 1172 licences contact OBE (Opération Basket Ecole) sur 36 classes OBE inscrites officiellement à ce jour. 13 en attente de validation.
- 304 licences contact OBC (Opération Basket Collège).
- 12 licences contact Avenir.
- Planning v5 des tournois 2019.

Trésorerie (François DUSSAUZE)

- Réunion avec le club de l'ABPR17.
- Facturation de la 3^{ème} part de péréquation + amendes de la commission sportive (du 17 novembre 2018 au 31 janvier 2019).
- Facture du bus (1 032,50 €) pour le tournoi des Etoiles du Temple-sur-Lot.

Sportive (Raphaël FERRAND) comsportivecd17@gmail.com

- Préparation de la facturation des engagements jeunes.
- 134 FT (62 en département – 58 en région – 14 en CF).
- 3 matchs en retard à jouer.
- CR de la 1^{ère} journée du championnat départemental 3X3 (26-27 janvier 2019).
- Rappel du règlement fédéral sur l'encadrement des équipes de « Jeunes » :
 - Article 310 (Février 98) : Les associations sportives ont l'obligation d'encadrer leurs équipes de « jeunes », lors des entraînements, des rencontres officielles ou amicales, à domicile ou à l'extérieur. Seule une personne majeure licenciée pourra assurer cet encadrement.
 - Le service juridique de la FFBB précise en mars 2019 : En conséquence, une équipe « jeune » coachée par un mineur doit obligatoirement disposer d'un adulte licencié pour l'encadrement. Les textes n'imposent pas que l'adulte licencié encadrant soit nécessairement coach ni même installé sur le banc de touche : il doit accompagner et rester proche des jeunes à encadrer.

Un licencié majeur et disposant d'une licence Dirigeant pourra assurer l'encadrement de l'équipe jeune.

Rappel : en application de l'article 405.2 des Règlements Généraux, un licencié de 1ère famille Dirigeant ne pourra officier en tant que technicien. Ainsi, un licencié Dirigeant ne pourra être inscrit sur la feuille de marque que ce soit en tant que technicien ou assistant.

Cependant, un licencié relevant de la 1^{ère} famille Joueur, Technicien ou Officiel-Arbitre peut exercer la fonction de technicien et donc être coach à titre principal ou en tant qu'assistant.

Si l'entraîneur mineur coach une équipe évoluant au plus haut niveau régional, il devra satisfaire aux obligations prévues dans le statut des techniciens et être au minimum titulaire du Présentiel 1du CQP.TSBB et inscrit en formation CQP.TSBB.

- Faire que les matchs de jeunes se jouent, même en sous effectifs.

Mini Basket commission.mini.17@free.fr

- Rassemblements U7 de ce week-end.
- Lancer des maintenant l'acte de candidatures du prochain rassemblement U7.
- Fête du MiniBasket : Faire rapidement une réunion avec les clubs organisateurs.

Technique (Aurélien GENTES) comtechniquecd17@gmail.com

- Clinic des entraîneurs du samedi 2 février 2019 avec équipe support U17 région. 60 présents.
- Formation animateurs et initiateurs du samedi 9 février 2019 à Saintes (théorie + pratique sur support de 2 matchs).
- Stages de sélections à St Xandre.
- Challenge Benjamins : Résultats pour le 13 février 2019. Finale départementale le dimanche matin 3 mars 2019 à St Xandre.

CDO Commission Départementale des Officiels (Philippe MEJEAN)

- Formation d'arbitres 3X3 à la ligue Nouvelle-Aquitaine (20 personnes par site). Ouvert dans un second temps aux clubs (Saintes en 17).
- Camp arbitre avec camp joueurs de Guillaume Costantin du dimanche 21 juillet (17h) au samedi 27 juillet 2019 à 11h (+2 nuits en + 2 repas).
- Arbitre département stagiaire : Formation intéressante et très bon accueil du club de La Jarrie le dimanche 3 février 2019 (pratique sur match U17) – 3 mars 2019 (théorie, écrit + oral) – 17 mars 2019 sur entraînement de sélection.
- CPS arbitres le dimanche 3 mars 2019 au siège du CD – le dimanche 17 mars 2019 à Aytré.
- Epreuves E3 et E4 le vendredi 29 mars au comité. **Les clubs peuvent envoyer des candidats libres.**
- Formation continue arbitres départementaux : Vendredi 15 février 2019 à 18h au lycée Jean Dautet puis à 19h30 salle Gaston Neveur sur match NM1. Echange avec les arbitres après le match.

Statuts Règlements Qualifications

- RAS.

Equipements (Salles et terrains)

- RAS.

Dotations et matériels

- Prévoir les dotations de fin de saison.
- Voir tenues des équipes du comité.

Prochaines réunions de bureau le mardi 19 mars 2019.

Sylvette GOURDON
Présidente
de Charente-Maritime BasketBall

Geneviève PALVADEAU
Secrétaire Générale